



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et
Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse**

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

LXXXI.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

Ces choses sont indifférentes de soi. Ces choses de soi sont indifférentes. De soi ces choses sont indifférentes. Il ne condamne que la première de ces trois phrases, n'approuvant pas que l'on mette *de soi* après l'adjectif. Mais l'Académie, dans ses Observations sur Vaugelas, n'admet que la dernière de ces trois phrases, & rejette également les deux autres. Pour moi, si je n'étois retenu par le respect que je dois à l'Académie, je n'en recevrais aucune des trois; étant bien persuadé que *soi*, qui est un singulier, ne peut régulièrement se construire avec un pluriel.

L X X I.

(8) *J'eus soin de vous nommer par un contraire choix,*
Des Gouverneurs que Rome honoroit de sa voix.

Par un contraire choix a quelque chose de sauvage. Il faudroit *par un choix contraire*. Et, pour mieux voir de quelle conséquence est la situation de l'adjectif, rapportons un autre exemple, tiré d'Esther, II, 7, 53.

Parlez. De vos desseins le succès est certain,
Si ce succès dépend d'une mortelle main.

Quand *mortel* signifie, qui est sujet à la mort, il ne peut se mettre qu'après le substantif. *Durant cette vie mortelle*. Quand il précède le substantif, il signifie grand, excessif. *Despréaux étoit le mortel ennemi du faux. Il y a trois mortelles lieues d'ici là.*

Vaugelas a fait une longue remarque, qui a pour titre, *de l'adjectif devant ou après le*

(8) Britannicus, IV, 2, 47.

Substantif, où il déclare qu'après avoir bien cherché, il n'a point trouvé que l'on puisse établir là-dessus aucune règle, ni qu'il y ait en cela un plus grand secret que de *consulter l'oreille*. C'est un excellent avis, pour qui peut en profiter. Mais combien de gens ont l'oreille fautive ? Quand même on l'auroit juste, ne peut-on pas quelquefois douter ?

Peut-être ne seroit-il pas impossible de trouver ces sortes de règles. Car enfin, l'oreille est un Juge, mais un Juge qui suit des loix, & qui ne prononce que conformément à ces loix. On peut donc parvenir à les connoître. On peut donc, si cela est, les mettre aussi par écrit.

Pour rédiger ses jugements à cet égard, il faudroit faire le dénombrement de tous nos adjectifs, & les distribuer en quatre classes. 1°. Ceux qui doivent toujours précéder le substantif. 2°. Ceux qui doivent toujours le suivre. 3°. Ceux qui, selon qu'ils précèdent ou qu'ils suivent, forment un sens tout différent. 4°. Ceux dont la situation est à notre choix, & se règle sur le besoin que nous avons de rendre notre phrase, ou plus énergique, ou plus sonore, ou plus naïve ; de rompre un vers, d'éviter une consonnance, &c. Tout cela éclairci par des exemples, feroit un volume ; mais qui le liroit ? Quand il s'agit d'une langue vivante, le chemin de l'usage est plus court que celui des préceptes.

L X X X I I.

(9) *Vous me donnez des noms qui doivent me surprendre,
Et les Dieux, contre moi dès long-temps indignés,*

(9) *Iphigénie*, II, 5, 451